

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET LE TRAITEMENT
DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE SAVERNE
10, rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
COMITE DIRECTEUR DU 11 JUIN 2024

Membres en exercice : 27

Membres présents : 20

Membres absents excusés : 5

Membres ayant donné procuration : 2

Etaient présents sous la présidence de M. CREMMEL Joseph, Maire d'Otterswiller et Délégué de la Communauté de Communes du Pays de Saverne, Président du Syndicat :

CREMMEL Joseph, BURRUS Daniel, DANGELSER Aimé, DOEPPEN Hans, DORSCHNER Christian, GERARD Daniel, HERRMANN Pascal, HITTINGER Denis, HOERTH Jean-Michel, JUNDT Jean-Jacques, KERN Viviane, KOPP Audrey, LORENTZ Béatrice, OBERLE Carine, PUEYO Julien, ROBITZER Georges, SAND Gilbert, SCHMITT Claude, SCHMITT René, SCHNITZLER Nadine,

Assistait en outre à la séance :

M. Laurent MARIE, Directeur Général des Services du SMICTOM

Mme Chloé VETTER-SCHMIEDEN, Chargée de Mission Prévention et Déchets du SMICTOM

Etaient absents ayant donné procuration :

LEICHTWEIS Samuel donnant procuration à SAND Gilbert, EICHHOLTZER Michel donnant procuration à CREMMEL Joseph

Etaient absents excusés : ESTEVES Christine, FISCHBACH Jean-Marc, HAEMMERLIN Médéric, HOLZSCHERER Daniel, SPACH Thierry

Décision rendue exécutoire compte tenu de :

- la réception en Sous-Préfecture le :

- la publication en date du :



Le Président :

Joseph CREMMEL



REÇU EN PREFECTURE

le 02/07/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-256701301-20240702-982256-DE

3- Marché de fabrication, fourniture et livraison de composteurs individuels en bois

Un marché réservé a été lancé par le Smictom de la région de Saverne pour la fabrication, fourniture et livraison de composteurs individuels en bois. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 2 ans renouvelable une fois, réservé aux entreprises adaptées et aux structures d'insertion par l'activité économique. Il a été lancé sous la forme de la procédure adaptée avec publicité, conformément aux dispositions du code des marchés publics pour les montants des marchés de fournitures inférieurs à 221 000 € HT.

Ce marché se compose de 2 lots :

- Lot 1 : composteurs de 300 à 400 litres
- Lot 2 : composteurs de 600 à 700 litres

Les offres ont été jugées à 55 % sur le critère prix, 35 % sur des critères techniques et 10 % sur des critères environnementaux.

Après vérification, analyse et classement, l'entreprise Entraide Emploi a été retenue comme étant la mieux disante pour les lots 1 et 2.

Le tarif d'un composteur 400 litres s'élève à 98 € TTC, tandis que le tarif d'un composteur 700 litres s'élève à 108 € TTC.

René SCHMITT : pose la question de savoir pour quelles raisons les entreprises et modèles sélectionnés lors de la précédente consultation n'ont pas été à nouveau sélectionnés.

Réponse : les offres les mieux-disantes/les modèles les plus adaptés au besoin ont été retenus. Les montants estimatifs des marchés n'imposaient pas une procédure formalisée, néanmoins le Président a souhaité associer les membres de la CAO à ceux de la commission prévention / biodéchets pour l'analyse des offres.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à 19 voix pour, une voix contre exprimée par M. René SCHMITT,

DECIDE d'attribuer le marché à l'entreprise Entraide Emploi.

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes au marché.

Saverne, le 02/07/2024

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joseph CREMMEL

